

Département du Bas-Rhin
 Arrondissement
 de Haguenau-Wissembourg
 Nombre d'élus : 19
 Élus : 19
 En fonction : 19
 Présents : 15

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 octobre 2025

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - - M. Steve FUHRMANN - Mme Florence GUTH
 M. Jean-Luc GWISS - Mme Aurélia HEINRICH - Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko JUNG
 M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN
 Mme Anne-Sophie LEMMEL - M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER -.

Absents excusés :

- Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER avec pouvoir à M. Jean-Luc GWISS
- Mme Agnès KAMMERER avec pouvoir à M. Eric MULLER
- M. Alain BIETH avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER
- Mme Sandra WILLMANN avec pouvoir à Mme Elisabeth JAECK

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

7. INSTALLATION D'UNE VMC DANS LA SALLE DE MOTRICITE DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE.

Rapporteur : le maire

Dans le cadre de la restauration de l'ancienne école maternelle, des travaux ont d'ores et déjà été effectués et il convient de les poursuivre.

À cet effet, un devis a été établi par la société ZECHEL pour la mise en place d'une VMC.

DESIGNATION	QTE	PUHT	PTHT
Fourniture et pose VMC+BOUCHE D'EXTRACTION	1	690 €	690 €
Fourniture et pose tuile de toit + création passage de salle	1	470 €	470 €
Création alimentation sous goulotte	1	370 €	370 €

TOTAL HT	1 530,00 €
TVA 20 %	306,00 €
TOTAL TTC	1 836,00 €

Il est demandé au Conseil municipal de valider le devis de la société ZECHEL.

*Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,*

- **VALIDE** la mise en place d'une VMC dans la salle de motricité.
- **RETIENT** l'offre de la société ZECHEL située 9a, rue Louis Pasteur 67270 SCHWINDRATZHEIM pour un montant de 1 530,00 € HT.
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et les autorisent à signer tout document y afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Président, Francis WOLF.



Le (la) secrétaire de séance, Mme Caroline KIEFFER-MARTZ
adjointe au maire.

